

**Compte-rendu de la réunion des référents de proximité
Etablissement Spectacles
18 juillet 2025**

Début de réunion : 9h30

Référents de Proximité :

1. Points d'information du Chef d'établissement

Sujets d'actualité

que que certaines équipes ont déménagé. Les Cast Members qui étaient ont partis sur les bâtiments Minnie et Mickey. Elle précise que lorsque la DSPR sera parti sur Raya, tout le monde intégrera le bâtiment Minnie.

Elle rappelle que le show Together a été rouvert samedi et que tout se passe bien, avec une fin de saison début janvier.

Le Show Lion King a été en 101 une journée, suite à la casse du tambour.

Seconde campagne de pré-inscription Les Petits Chaperons Rouges

Nouvelle campagne de pré-inscription Les Petits Chaperons Rouges, pour des places en crèche. Depuis le 1^{er} juillet et jusqu'au 31 août 2025.

Campagne de recrutement

Depuis la mi-juin, la campagne de recrutement a été lancée, avec une première phase consacrée exclusivement à la mobilité interne. Plus de 1000 postes sont à pourvoir au sein de la destination, destinée à pourvoir les postes pour l'expansion du parc Walt Disney Studios, mais pas seulement. Les offres disponibles sont consultables sur My Disney Career. Durant les mois de juillet et août, les équipes de recrutement se rendront dans les coulisses des Parcs, des Hôtels et du Disney Village afin de rencontrer les Cast Members. Ils pourront ainsi répondre à leurs questions éventuelles concernant cette nouvelle campagne de recrutement et la procédure associée.

Campagne de conversion CDD en CDI

Depuis le 2 juin, les Cast Members en CDD souhaitant pérenniser leur contrat en CDI peuvent se manifester auprès de leur leader dans le cadre de la campagne de conversion. La conversion s'effectue poste pour poste, sans possibilité de changement de métier et de location. En cas de conversion, une pause entre CDD et CDI est possible, limitée à 7 jours d'absence non payée, à organiser avec votre leader.

	Dates de votre contrat	Période de recueil pour postuler à une conversion CDD-CDI
Phase 1	Tous les arrivés avant le 31 mai avec une fin de contrat entre le 31 mai et le 2 novembre 2025 inclus	du 4 juin au 2 juillet 2025
Phase 2	Tous les arrivés entre le 1 ^{er} juin et le 28 juin inclus avec une fin de contrat jusqu'au 2 novembre 2025 inclus	du 9 juillet au 6 août 2025
Phase 3	Tous les arrivés entre le 1 ^{er} juillet et le 28 août inclus avec une fin de contrat jusqu'au 2 novembre 2025 inclus	du 11 août au 29 août 2025

Il est à noter que sur l'établissement Spectacles, la saison est un peu décalée. Les périodes de conversions sont plus longues.

Campagne ambassadeurs

Nouvelle campagne ambassadeurs ouverte depuis le 16 juin jusqu'au 31 juillet.

Point sur les effectifs

Fin juin, l'établissement comptait 2722 salariés (2643 en avril 2025).

- CDI : 1358 femmes et 1128 hommes
- CDD : 163 femmes et 73 hommes

Dont 21 alternants : 17 apprentis et 4 contrats de professionnalisation.

	30/06/2025	30/06/2025	30/06/2025	30/06/2025	
	CDD	CDD	CDI	CDI	Grand Total
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	
	2	1	167	227	397
AMA	10	1	165	215	391
AMN	49	22	502	430	1003
NCA	102	49	524	256	931
TOTAL	163	73	1358	1128	2722

2. Echanges sur les réclamations remontées

▪ Congés / Absences

Les Référents de proximité demandent pourquoi les régisseurs/technicien lumière sont obligés à poser un CX alors que le salarié a un rendez-vous (médical ou autre) prévus de longue date qui tombe sur leur rotation de jours OFF.

Il n'est pas possible qu'aucun collaborateur n'est obligé de poser un CX lorsqu'un jour OFF ou autre) coïncide avec sa rotation de jours OFF (même si les jours OFF peuvent varier selon le besoin opérationnel).

Depuis la note adressée à l'ensemble de l'équipe, il est possible de bloquer exceptionnellement un jour OFF pour :

- Consultations médicales ;
- Examens (code, conduite, concours, etc.) ;
- Toute obligation administrative impérative.

Pour cela, il faut demander à être off en amont ou alors poser un jour auprès du responsable planning dès que la date est connue et si cela est possible, on le leur garanti.

Cette étape est indispensable : elle évite les déséquilibres dans l'activité et préserve l'équité entre collègues. Lorsque la requête arrive tardivement ou sans passer par cette voie, il devient parfois impossible de réorganiser la charge, d'où la solution du CX.

Les Référents de proximité demandent pourquoi il est refusé aux régisseurs/technicien lumière des bouchons d'oreille moulés alors qu'ils sont sur un spectacle.

Il est précisé que les bouchons d'oreille moulés ne sont pas refusés. Ils sont

- L'évaluation des risques montre une exposition sonore récurrente ou élevée ;
- le médecin du travail les recommande.

À tout moment, des bouchons jetables à usage unique sont disponibles en libre-service sur plusieurs points du site.

Elle rappelle que le coût d'une paire de bouchons moulés est important et il est donc nécessaire de cibler les personnels réellement exposés.

De plus, certains postes ne requièrent pas de protection permanente ; d'autres collaborateurs préfèrent les solutions jetables.

Lorsqu'un salarié estime avoir besoin de bouchons moulés, il lui suffit d'en faire la demande à son encadrant ou via le service HSE ; chaque dossier est étudié sans délai.

■ e dommage que cette équipe n'en ai pas.

- Point divers (Pass en scène « Gold », costume, nomenclature codes paie)

Les Référents de proximité demandent comment ça se passe pour le nouveau Pass en Scène « Gold ».

■ ond qu'il n'y a aucune modification concernant ce pass, rien ne change.

Les Référents de proximité indiquent avoir appris, lors du dernier Cast Infos, que les gants du costume de Dingo cowboy n'étaient pas lavés, sauf si l'extérieur des gants est visiblement sale. Cette décision serait prise afin de ne pas abîmer la matière des gants. Il a également été conseillé aux Cast Members d'utiliser des gants blancs en dessous pour se protéger. Ils demandent quelle solution peut être trouvée pour garantir l'hygiène.

■ lique que les gants du costume de Dingo cow-boy, sont lavés de façon « tat de ses gants. Cela est dû à la matière de fabrication et aux couleurs, car le violet déteint sur le jaune. Ce nettoyage se fait dans le respect du book de nettoyage fourni pas le costumier.

Néanmoins à chaque retour, l'intérieur des gants est nettoyé au vapodil. Il est cependant conseillé aux performers de porter des gants blancs en coton, surtout pour éviter la transpiration à l'intérieur les gants.

■ emande si le niveau d'hygiène est suffisant.

■ te que la désinfection au Vapodil est vraiment efficace.

Les Référents de proximité remontent le fait que les dernières cagoules et chaussettes de kits reçues par le costuming ne sont plus exactement les mêmes modèles qu'auparavant. Les nouvelles cagoules sont beaucoup plus serrées, ce qui comprime le visage, au point que les utilisateurs sont parfois obligés de les craquer pour pouvoir les utiliser.

Concernant les chaussettes, les nouvelles sont bien plus courtes : elles n'arrivent qu'à la cheville, alors que les anciennes montaient jusqu'au genou. Elles sont également plus serrées. Beaucoup de Cast Members précisent au comptoir du costuming, lors de la récupération de leur kit, qu'ils souhaitent avoir les « anciennes chaussettes ». Mais il leur a été répondu qu'il fallait s'y habituer.

Ils souhaiteraient pouvoir conserver les modèles de cagoules et de chaussettes utilisés depuis des années et qui étaient parfaitement adaptés.

■ plique qu'il a fallu changer de fournisseur, car il demandait des quantités ortantes et qu'ils n'ont pas respecté le cahier des charges. Lors de la réception des kits, les problèmes de taille ont été observés et de nouvelles ont été recommandées.

Les cagoules ont donc été renvoyées au fournisseur qui les a toutes retaillées conformément à la demande initiale. Elles ont été relivrées au mois de mars.

En ce qui concerne les chaussettes, une nouvelle demande a été faite, il y a à peu près un mois avec de nouvelles dimensions, plus large et plus longues.

Nous sommes encore en attente de réception du prototype, il n'y a donc pas de date de livraison prévue à ce jour.

Les Référents de proximité demande à avoir la nomenclature complète des codes paie utilisés sur la fiche de paie.

Aline indique que le tableau de nomenclature sera annexé à ce compte-rendu.

_____ ande si maintenant que tous ont le même intitulé de poste, les couturiers être amenés à faire des tâches des équipes du bureau d'étude.

Elle ajoute que beaucoup de costumes venus des US, ne possèdent pas le même matériel qu'en France, ce qui complique les retouches. Les US ne fournissent pas les mêmes fournitures.

_____ d le point.

_____ ande s'il est possible de mettre en place une salle de relaxation.

_____ ond qu'en termes de salles, les salariés de l'établissement Spectacles ont ntre, elle rappelle qu'il est important que les Cast Members respectent le silence dans les Greenroom.

Elle précise que l'aménagement de la Breakroom sur Nala est en cours d'élaboration.

_____ onte le fait que les anciens qui sont passés sur un coefficient alement un rôle sur la parade, n'ont pourtant pour certain, pas fait de saison. Les capitaines leur diraient qu'ils n'ont pas le niveau de danse.

_____ ond qu'il s'agit pour certains de Cast Members recrutés artistes de ais qui n'ont pas fait d'audition de danse car embauchés pour la . Cer

_____ ille a _____ le fait pou .

_____ plique qu'on a demandé à certains salariés qui ne font pas la parade, à faire de rôles non artistiques dans la parade.

_____ plique que le salarié, ne peut pas refuser un rôle, cela fait partie de ses ne personne n'ayant pas le niveau de danse, ne peut pas faire la parade sur une position artistique.

_____ onne d'un salarié qui faisait le Spectacle Mickey le Magicien et qui sur le ne pouvait dépasser 3 shows par semaine. Cependant, il lui a été dit qu'il pouvait faire plus.

_____ lique que c'est la médecine du travail qui fait des recommandations. sonne est planifiée plus de fois, c'est que cela est possible. Toutes les règles mises en place sont faites pour protéger les Cast Members en tant qu'artistes.

Prochaine réunion le **mardi 16 septembre 2025 à 14h.**

Les Référents de proximité ont **jusqu'au jeudi 28 août 2025,** pour envoyer les réclamations qu'ils souhaitent traiter en réunion.

_____ ectacles